# Saint-Honoré Infos



#### SOMMAIRE

Municipalité / Budget 2019	. p. 2
Urbanisme	. p. 5
Généralités	
Travaux	. p. 5
Déchets ménagers	. p. 6
Les écoles	. p. 8
CCAS	. p. 9
Quoi de neuf ?	. p. 9
Associations	
Informations	. p. 15
La Commune recrute	
Bon à savoir	
	•

#### Bulletin communal - Juin 2019



#### LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s administré(e)s,

Comme toutes les Communes, le premier trimestre est consacré au budget, une gestion rigoureuse nous permet encore de réaliser la totalité de nos programmes d'investissement.

Nous comptons sur la mise en sécurité à l'entrée des hameaux pour réduire la vitesse excessive de certains et de ce fait améliorer la sécurité des riverains.

Le départ de la société Evolutif en 2012, nous faisait craindre une friche industrielle à l'entrée de la Commune. C'était sans compter sur l'investissement et la pugnacité des élus. La réhabilitation se poursuit activement sous la houlette du service Economie de la Communauté de Commune présidé par Jean Marc Laneyrie, et grâce au plan de relance « Economie » du département de l'Isère. C'est une image très positive pour notre Commune.

Un évènement de grande envergure s'est déroulé le 19 Mai : la SKYRACE des Matheysins, manche comptant pour la coupe du monde. Le soleil n'était pas présent sur le parcours mais il l'était dans le cœur des participants, des organisateurs et des bénévoles. Cette manifestation a permis de mettre notre région en valeur.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances!

Le Maire, Nicole DELPUECH

# MUNICIPALITÉ EN BREF



#### Conseil Municipal du 4 décembre 2018

Mise en œuvre de la procédure de dématérialisation des transferts de documents à la Préfecture et adhésion plateforme dématérialisation avec le CDG38.

Cours de musique « Ecoles » 2018/2019 : CDD.

Demande de subvention communale. Poste adjoint administratif : CDD.

#### Conseil Municipal du 26 février 2019

Renouvellement 2019 Bail location garage à La CHAUD.

Cession régularisation voirie communale PONTCHARRA.

Convention tripartite, extension du réseau sur l'espace évolutif.

Vente parcelle « Espaces Naturels sensibles » au Département de l'Isère.

Vote des Taxes directes 2019.

Vote des subventions 2019 aux associations.

Comptes de gestion et comptes administratifs 2018.

#### Conseil Municipal du 4 avril 2019

Renouvellement bail pastoral.

Vote des budgets 2019 : budget communal et budget annexe eau - Affectation de résultat.

Demandes de subventions programmes d'investissement 2019.

Demandes de subventions communales des associations.

# MUNICIPALITÉ FINANCES 2019



#### **BUDGET COMMUNAL**

L'excédent de fonctionnement 2018 s'élève à 330 260.02 € et il sera affecté en section d'investissement 135 012.51 €.

	Dépenses exercice	Virement à la section d'investissement	CUMUL
<u>DEPENSES</u>	762 144.00 €	203 273.00 €	965 417.00 €
RECETTES	965 417.00 €	/	965 417.00 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET COMMUNAL	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT DE FINANCEMENT
NON AFFECTE:			
Emprunt	27 875.49		
Travaux pour compte de tiers (SIAJ) – reliquat fosses et travaux St-Honoré Village	71 323.00		
Déficit d'investissement 2018	29 670.51		
TOTAL DEPENSES	128 869.00		
Affectation du résultat		135 012.51	
FCTVA		10 570.00	
Amortissements		33 174.00	
Subvention Voirie Comboursière		14 097.00	
Subvention Voirie Font-Giron		12 902.49	
Virement de la section de fonctionnement		203 273.00	
TOTAL RECETTES		409 029.00	
EXCEDENT DE FINANCEMENT NON AFFECTE:			280 160.00
PROGRAMMES 2019	DEPENSES	RECETTES	BESOIN DE FI- NANCEMENT
ELECTRIFICATION RURALE/FT LES ALLEMANS	1 920.00	0.00	1 920.00
AMENAGEMENT CARREFOUR FUGIERES	3 000.00	0.00	3 000.00
ELECTRIFICATION RURALE/FT COMBOURSIERE 1 <sup>ère</sup> T	16 033.00	0.00	16 033.00
ELECTRIFICATION RURALE/FT COMBOURSIERE 2 <sup>ème</sup> T	33 121.00	0.00	33 121.00
ECLAIRAGE PUBLIC COMBOURSIERE 2 <sup>ème</sup> T	14 000.00	0.00	14 000.00
MATERIELS TECHNIQUES	2 000.00	0.00	2 000.00
INFORMATIQUE ECOLES	2 000.00	0.00	2 000.00
TRES HAUT DEBIT	3 338.00	0.00	3 338.00
MATERIEL SALLE POLYVALENTE (frigos/lave-vaisselle)	5 000.00	0.00	5 000.00
VOIRIE 2019 (Rue de la Croix – Fugières)	8 360.00	0.00	8 360.00
REMISE EN ETAT CHEMINS (chemin des Mazuers)	29 238.00	0.00	29 238.00
MISE EN SECURITE HAMEAUX	92 255.00	0.00	92 255.00
REFECTION BATIMENTS COMMUNAUX	69 488.00	0.00	69 488.00
MATERIEL ECOLES	407.00	0.00	407.00
TOTAL	280 160.00	0.00	280 160.00
TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT	409 029.00	409 029.00	

#### **BUDGET ANNEXE EAU**

#### **SECTION D'EXPLOITATION**

L'excédent d'exploitation du budget annexe Eau à la clôture de l'exercice 2018 s'élève à 31 867.67 €.

	Opérations exercice	Virement à la section d'investissement	CUMUL
<u>DEPENSES</u>	100 000.00 €	0.00 €	100 000.00 €
RECETTES	100 000.00 €	0.00 €	100 000.00 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

BUDO	GET EAU		
	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT DE FINANCEMENT
NON AFFECTE:			
Amortissements	7 117.00 €		
TOTAL DEPENSES	7 117.00 €		
Excédent 2018		117 799.34 €	
Amortissements		30 802.66 €	
TOTAL RECETTES		148 602.00 €	
TOTAL NON AFFECTE :			141 485.00 €
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	RECETTES	BESOIN DE FINAN- CEMENT
TRAVAUX SUR RESEAU EAU POTABLE	138 485.00 €	0.00 €	138 485.00 €
RESERVOIR LES ALEMANS	3 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €
TOTAL BESOIN DE FINANCEMENT			141 485.00 €

# URBANISME



#### **Déclarations préalables :**

IVANEZ Marie-Hélène (DP 038 396 18 20020) : Ouverture sur pignon avec création de 2 fenêtres, 2 velux, sortie poêle à bois sur le toit, aménagement de la partie grange écurie en logement.

**PERROT Dominique (DP 038 396 18 20021)**: Installation panneau solaire sur le toit.

GONNET Thierry (DP 038 396 19 20001): Réfection toiture, remplacement à l'identique de toutes les fenêtres de toit, ajout d'un volant roulant, remplacement des tuiles

**CAMPILLO Sophie** (**DP 038 396 19 20002**): Ajout d'une d'une maison individuelle. fenêtre et 2 vélux.

CURT Jean-Pierre (DP 038 396 19 20003): Réfection façade.

ASTRUA Henri (DP 038 396 19 20004 ): Réfection toiture.

**ROUBARDEAU Vincent (DP 038 396 19 20005)**: réfection toiture, isolation et ravalement façade, changement fenêtres et portes.

FAURE-TROUSSIER Catherine (DP 038 396 19 20006): Installation d'un abri de jardin.

#### Permis de construire :

LAMY Alexandre (PC 038 396 18 20005): Rénovation complète du toit avec modification de l'aspect, pose des menuiseries, réhabilitation intérieure, raccordement divers réseaux.

**TEISSEDRE Roland** (PC 038 396 18 20006): Création d'un garage double en annexe de l'habitation principale.

GAEC de Fugières (PC 038 396 18 20007): Atelier de découpe et point de vente.

FONTE Sylvain (PC 038 396 18 20008 ): Construction d'une maison individuelle.

# GENERALITES



# 1. TRAVAUX



## Commission Travaux 2019

Aménagement du chemin entre les Mazuers et Fugières :

Lors de gros orages, de la boue, des cailloux et des branches vont sur la route départementale pouvant causer des accidents et une gène pour les riverains. Un aménagement est nécessaire afin d'éviter que cela ne se reproduise.

#### Saint Honoré Village :

Des travaux d'assainissement, en collaboration avec le SIAJ, ainsi que le remplacement de la conduite « eau potable » » doivent démarrer et se finaliser avant la fin de l'année. La mise en sécurité du village est donc reportée après ceux-ci.

- Remise en état de la rue de La Croix, derrière l'école maternelle.
- Rénovation des bâtiments communaux faisant partie de notre patrimoine :
- Salle des Associations (ancienne école de Tors) et remplacement des gouttières.
  - Façades four de Tors
- Salle polyvalente : remise en état du chauffage plafond rayonnant et nouveaux lave-vaisselle, réfrigérateur et congélateur..
- Dans un souci d'économie d'énergie, remplacement de toutes les fenêtres ainsi que des radiateurs du gîte communal à Combalberte.

Mise en sécurité des hameaux des Mazuers, Fugières (d'ici cet été) et Saint Honoré Village (prévue en fin d'année). En espérant que ceux-ci permettent de ralentir certain(e)s automobilistes roulant à une vitesse excessive.







# 2. ORDURES MENAGERES



## Moloks : RAPPEL

#### Les moloks sont réservés uniquement pour les ordures ménagères.

Pour ce qui est du verre, papier et emballages, des containers sont à votre disposition.

De plus, tout ce qui fait partie des encombrants (matelas, fer, bois, etc...) doit être posé en déchetterie pour recyclage.

Tout ce qui est mis dans les moloks augmente le poids et de fait le coût qui est supporté par nous tous!

Un peu de civilité et soyons respectueux de l'environnement !!!!

## Déchetterie

Comme l'an dernier, la déchet- Merci de vous rendre directeterie sera ouverte:

- Le mercredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
- Le samedi matin 8h30 à En dehors de ces horaires, vous 12h00 (permanence assurée par des élus bénévoles).

ment sur le site.

pouvez vous rendre à la déchetterie de La Mure ouverte :

- Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Le samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.



# LES ECOLES





## Atelier Poterie

Les enfants des écoles de Saint-Honoré ont participé à des "Ateliers Poterie", financés par la mairie et encadrés par Yannick Gerber de la Poterie de Sainte-Luce.

A cette occasion, ils ont pu expérimenter l'activité poterie en fabricant des petits objets qui ont été cuits dans le four de la poterie.

Lors d'une sortie à la ferme de Sainte-Luce, tout le monde a pu découvrir le travail du potier dans son atelier.

Un projet collectif a également été mené lors de cette initiation à la poterie. Chaque enfant a confectionné un carreau de terre cuite décoré.

Tous ces carreaux vont former deux fresques, qui seront inaugurées le jour de la kermesse le samedi 29 juin 2019. La fresque des élèves de maternelle sera visible dans la salle de motricité et la fresque des élèves d'élémentaire sera visible dans le préau de l'école élémentaire.



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



L'équipe du CCAS est allée à la rencontre de nos aînés à l'occasion de la distribution des colis de Noël. C'est un temps toujours apprécié par tous car il permet de passer un moment très convivial et chaleureux.

Le CCAS continuera ses actions entre autre en organisant le traditionnel après midi récréatif à l'automne.

Le CCAS est aussi présent pour toutes les personnes ayant besoin d'aide. N'hésitez pas à contacter l'équipe.

# QUOI DE NEUF?



## Skyrace des Matheysins



L'épreuve était le support de la 4ème manche des Skyrunners World Series 2019 (coupe du monde) et la 1re manche du Skyrunning National Series (circuit français).

grand Un merci aux bénévoles. aux associations de la commune qui ont contribué à cette journée pour qu'elle soit extraordinaire.

C'est un trail digne de ce nom qui a eu lieu le 19 mai sur la commune de Saint-Honoré. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais plus de 450 coureurs venus du monde entier étaient là pour relever le défi.

Malgré les conditions météorologiques...pluie, brouillard, vent et neige par endroit la compétition fut rude et passionnante.



## Spectacle « Paysage Paysage » La Chaud

KEKOSA et EPIDERME.

Le 1er juin 2019 a eu lieu le spectacle « Paysage sont venues rejoindre le Comité des Fêtes comme Paysage » organisé par la Commune de Saint le Sou des Ecoles, Les Amis ou Pain ou encore Le Honoré en collaboration avec les Compagnies Manège à Lire ont participé à cet événement. Cette journée fut bien remplie et fort appréciée.

fête des hameaux du Comité des Fêtes et s'est temps d'une journée. poursuivie avec les spectacles « Paysage Paysages ». D'autres associations de la commune qui

Un beau spectacle en pleine nature qui a rassemblé Un grand merci à tous d'avoir participé à cet événebeaucoup de monde. Une journée sous le signe de ment qui a permis d'animer un des plus beau site la convivialité car elle a débuté avec la traditionnelle de notre commune et qui nous a rassemblé le

# ASSOCIATIONS



# Bibliothèque « Le Manège à Lire »

#### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE bibliotheque.sthonore@orange.fr

#### **Comité de Lecture**

Le Manège à Lire a instauré cette année un comité de lecture à l'attention de ses lecteurs : l'occasion pour chacun de venir partager ses livres « coups de cœur », et communiquer à d'autres l'envie de découvrir à leur tour des auteurs, des styles, des univers différents.

Les premières réunions organisées les 12 janvier, 23 mars et 18 mai ont été l'occasion de beaux échanges, riches et conviviaux, qui seront poursuivis tout au long de l'année, et qui accueilleront avec plaisir tout nouveau lecteur intéressé.

#### **Horaires**

Mercredi de 16h30 à 18h30 Vendredi de 17h à 18h30

Juillet : tous les mercredis

Août : Fermé

Septembre : Réouverture le mercredi 3

**BONNES VACANCES A TOUS** 

Les Bénévoles du Manège à Lire

## Le Sou des Ecoles

Voici une année bien chargée avec supports des projets pleins les yeux!

La vente de brioche terminée nous avons enchainé sur une nouvelle initiative : le Marché aux Fleurs des Saintes Glaces, projet qui a dépassé toutes nos attentes!

Nous nous sommes retrouvé le 1<sup>er</sup> Juin avec d'autres associations de la commune autour du spectacle proposée dans le cadre de Paysagespaysages à La Chaud et nous conclurons l'année le samedi 29 juin avec notre traditionnelle Kermesse pour A noter le troc à sport aura lieu le clôturer cette année scolaire, ce moment de convivialité est bien sur ouvert à tous, vous pouvez venir passer un petit moment de détente autour d'un repas et d'un petit verre avec des produits locaux et pourquoi pas échanger un instant avec des enfants de l'école en participant avec eux a un jeu et retrouver ces anciens souvenirs.

C'est donc plein de joie que nous pouvons cette année encore participer aux projets des enseignants qui gâtent nos petits en multipliant les

pédagogiques: théâtre, sortie à la ferme, abonnements à des quotidiens et des livres. On se retrouve à la rentrée. projet poterie, stage de voile...

Merci à tous ceux qui s'impliquent en temps et en savoir faire culinaires et culturels. Nous tenons tout particulièrement à remercier le Club Loisirs Charmant qui à la clôture de son association à reverser ses fonds au Sou des écoles.

samedi 5 octobre 2019.

sorties Bonne été à tous

Le bureau du Sou des écoles de Saint Honoré

#### Pour nous contacter:

Soudesecoles.sthonore@gmail.com Tel: 06 80 55 59 69



## Association KAIROS





## L'Association Dance Mix



#### A SAINT-HONORE TOUS LES MARDIS (PREAU ECOLE PRIMAIRE)

Zumba kids / kids jr (7 à 10 ans) : 17h15 à 18h15 Baby-Dance ou Danse Classique : 18H15 à 19H15 Fitnes : 19h15 à 20h15

#### A NANTES EN RATTIER TOUS LES LUNDIS

(salle des fêtes)

Zumba Ados : (10 à 18 ans) : 18h30 à 19h30 Zumba Adultes : 19h30 à 20h30

# Les cours sont assurés avec un minimum de 8 élèves par cours

Cotisation Zumba / Baby-Dance / Fitness : 150 €/an

Cotisation pour 2 disciplines : 260 €/an

Cotisation -10 % sur tarif pour 2 membres de la même famille

Adhésion à l'association : 15 €/an et par personne Renseignements : 06.72.96.42.02 / 06.18.79.31.24

Les cours de danse et de fitness débutent : Lundi 16 septembre 2019 pour Nantes en Rattier, Mardi 17 septembre 2019 pour Saint-Honoré.







# ASSOCIATION« T.S.H. » TENNIS ST-HONORE « JOUONS ENSEMBLE »

Mercredi 1<sup>er</sup> mai, les membres de l'association ont nettoyé le court de tennis et ont organisé, l'après-midi, leur première rencontre amicale de la saison.

# 1. <u>Rencontres amicales</u> <u>réservées aux adhérents pour la saison 2019</u>

Nous vous proposons de nous retrouver sur le court de tennis pour des petites rencontres amicales (match de simple, double, mixte,...) accompagnées d'un pique-nique, ou barbecue...

#### <u>Prochains dimanches retenus</u> :

- . Dimanche 23 juin 2019
- . Dimanche 07 juillet 2019
- . Dimanche 08 septembre 2019



Le bureau confirmera par mail ou sms. En cas de mauvais temps prévu, l'animation est annulée.

#### Rappels:

- Lors de ses rencontres amicales, les adhérents du T.S.H ont la possibilité d'inviter une personne extérieure à notre association pour venir partager ce moment convivial.
- Chaque adhérent (et/ou joueur), même invité, doit être assuré personnellement en responsabilité civile et/ou doit avoir souscrit un contrat de garantie individuelle accident de type « accident de la vie ».
- Enfin, l'Association rappelle que, lors de ces rencontres, la mairie nous met à disposition un WC situé à l'arrière de la salle polyvalente et qu'un point d'eau potable est en libre-service à proximité du court de tennis.

## 2. Tarif des cartes FAMILLE :

#### **A L'ANNEE**

- Famille Résidente sur St-Honoré : 50 €,
- Famille Non Résidente de St-Honoré : 55 €,
- Clé : une caution de 5 € vous sera demandée.

#### Carte ETE - valable juillet et août

- Famille Résident de St-Honoré : 30 €,
- Famille Non Résidente de St-Honoré : 35 €,
- Clé : une caution de 30 € vous sera

demandée. (A restituer après la période estivale, sinon la caution sera encaissée.)

### Notre site internet est: http://tcsh.free.fr.

La carte et la clé sont à retirer auprès des membres de l'association.

La réservation se fait uniquement en ligne. L'accès au court est ouvert à tout adhérent à l'association Vous trouverez, également, toutes les informations relatives à l'Association, les coordonnées des membres du bureau et l'ensemble des activités proposées pour cette année tennistique. Nous espérons vous compter prochainement parmi nous.

Le Bureau du T.S.

## Comité des Fêtes de Saint-Honoré



Chaud. Malgré un temps peu ensoleillé vers onze ces échanges et ces rencontres amicales. heures, les mets délicieusement préparés par l'en- Ce 1er juin 2019, à l'occasion du festival 'Paysagesemble des présents a vite réchauffé les cœurs et paysage', nous avons pris en charge la buvette et la les corps.

Nous étions nombreux à la Fête de la Saint-Antoine le 26 janvier dernier. Après un repas de midi animé, Date à retenir : la soirée 'Années 80/90' avec son dress code « chic - Le Samedi 24 août 2019, le vide grenier sera détail choc » a rassemblé plus de 130 personnes. En ces journées d'hiver, rudes parfois, ces moments gastronomique » sur le parking de la salle polyvafestifs rassemblent les jeunes et les plus anciens lente de Tors. Le repas de midi sera maintenu. pour le plus grand plaisir de tous.



Notre fête des hameaux a eu lieu le 3 juin 2018 à La Une fois encore, merci à chacun d'entre vous pour

petite restauration, en collaboration avec des associations locales, avec plaisir et bonne humeur.

remplacé cette année par « une Foire artisanale et

-Le vendredi 4 octobre 2019 Assemblée Générale du Comite des Fêtes.

Merci à la municipalité pour son soutien dans nos différentes manifestations et à l'ensemble des membres du Comité des Fêtes qui œuvre pour faire vivre notre beau village.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas! A très bientôt et bonnes vacances.

#### Contacts:

Myriam (Fugières) 06 82 21 86 77 Aurélie (Fugières) 06 81 36 22 37 Catherine (Tors village) 06 71 37 80 74 comitedesfetessthonore@outlook.fr

L'équipe du Comité

## Les Amis du Pain

Bonjour à toutes et à tous,

Après la pause hivernale, les fournées de pains s'enchainent à un rythme d'une fois par mois. Ce qui permet à l'association « les amis du pain » de rénover petit à petit le four banal de Tors et d'instaurer une ambiance amicale entre les habitants de Tors, de la commune de Saint-Honoré et même des communes voisines.

Aussi, pour la 5<sup>ème</sup> fois consécutive, « les amis du pain » ont été chaleureusement accueillis le 19 mai 2019 par l'Athlétique Club Matheysin (organisateur du Skyrace). Ce qui nous a permis de vendre notre pain et de faire connaitre l'association, par le biais d'une dégustation (pain et ail des ours) orchestrée par Pierre Galvin. De plus ce fut un honneur pour nous de participer à cet évènement car le skyrace est cette année une compétition comptant pour la coupe du Monde de Skyrunning. Malgré la pluie, cette journée a été très conviviale et d'une grande réussite.

Aussi, « Les amis du pain » ont particié à la fête « paysage-paysage » organisée par les compagnies CEE KE KOSA ET EPIDERME (spectacle la Chaux vive) le samedi 1er juin 2019 à Saint-Honoré 1500.

De plus, en juin « Les amis du pain » offriront une fournée au sou des écoles de Saint-Honoré, à l'occasion de la kermesse annuelle.

Nous tenons à remercier toutes les personnes physiques ou morales qui contribuent à l'existence de notre association. Nous vous rappelons que la vente des pains est intégralement destinée à la rénovation du four ainsi qu'au fonctionnement de l'association.

Et enfin, nous terminerons cet article en vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

« Les amis du pain »

#### Contacts:

Jean-François TROUSSIER: 06.76.47.11.90.

Marie-Agnès CURT: 06.07.31.78.93. Yves DI MARCO: 06.77.84.58.34.

## La société bouliste de Saint-Honoré

Forte de l'accroissement de ses effectifs portés à 22 licenciés et de maintenant 13 sociétaires, la Société a lancé sa saison par la participation pour la deuxième année consécutive au championnat de France des Associations Sportives du Sport Boule.



Après une formidable remontée de notre Club au match retour, Il s'en est fallu d'une seule dernière boule pour que Monestier de Clermont l'emporte en ce début d'année

Le but d'or nouvelle formule a été lancé en avril, il s'agit d'une compétition réservée aux Licencies et sociétaires du Club qui s'affrontent individuellement. Des 8 poules de 4 joueurs, sortiront 16 joueurs qui s'affronteront alors en 3 parties éliminatoires avant d'atteindre la finale pour consacrer le successeur André Molinier.

Cette compétition se déroule au boulodrome de Tors en plusieurs journées ou sport et convivialité sont de mise.



Pour terminer l'évènement marquant de l'année sera l'organisation d'une compétition de 16 quadrettes inscrite au calendrier officiel de l'Isère qui mettra en jeu le Challenge de la Municipalité, au boulodrome de Tors qui jouxte la salle des fêtes mise à disposition par Mairie pour y organiser la restauration de quelques 90 compétiteurs et organisateurs. UN GRAND MERCI A LA MAIRIE.

Rendez-vous donc samedi 29 Juin dès 8 H pour terminer par la remise des prix vers 20 H.

En attendant place à la compétition officielle de l'Isère où Guy et Patrick Poncet ont réalisé un bon parcours ne s'inclinant en Simple qu'a la partie qualificative, tandis qu'en double Guy Poncet Jean Claude Oddou et Yves Peyrin se sont qualifié pour le championnat de l'Isère. Notre société participera ces prochaines semaines au Fédéral vétéran et quadrette. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler .....

Contact Gilles Casu par tél au 06 86 13 08 42 ou par email yves.peyrin@gmail.com.

## Association Bien-Naître En Soie

Bonjour! Sat Nam!

Une belle année de Kundalini Yoga s'achève dans l'harmonie, sous le ciel de St Honoré.

Les cours se terminent le 4 juillet et reprendront le jeudi 12 septembre, avec un cours d'essai gratuit.

Le Kundalini Yoga allie postures, méditation, relaxation, Pranayama et mantra pour vous aidez à accéder à plus de sérénité et d'harmonie, de force physique et mental, de confiance en soi et de projection positive, et une vie en conscience.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous pour une nouvelle année les jeudis à 19h!

Harmonieusement,

Ram Saroop Kaur (Lucille Martin) Association Bien-Naître En Soie 06.98.87.361.16.

<u>assobiennaitreensoie@laposte.net</u> www.bellylulle.com

# INFORMATIONS



# Rappel de quelques règles

#### Travaux bruyants

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

**Le week-end**, les travaux bruyants en extérieur sont autorisés :

- les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

#### Brûlage des végétaux

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 s'applique aux incinérations des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Il couvre les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.

Le brûlage de ces déchets végétaux est <u>INTERDIT</u> en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.

La destruction de ces déchets, individuels ou collectifs, à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent, est également interdite en dehors des installations autorisées au titre

de la règlementation des installations classées.

Ne sont pas concernés par cette interdiction, les agriculteurs et les forestiers dans le cadre de leur activité professionnelles.

#### <u>Déchets</u>

L'emplacement des containers de déchets recyclables (verre, papier, plastique) n'a pas été prévu pour servir de dépôts de déchets. Des bennes sont prévues à cet effet à la déchetterie communale située à Fugières.

## Nuisances

Le Maire rappelle que les administrés victimes de nuisances de voisinage (bruit, musique, animaux...) doivent impérativement le signaler à la Gendarmerie

de La Mure afin qu'elle puisse intervenir.

La Brigade travaille conjointement avec la Mairie et est à l'écoute de toute la population. Nous comptons sur la citoyenneté de chacun pour que notre belle commune garde son calme et sa sérénité.

# Divagation de chiens

Depuis quelques temps, la mairie reçoit bon nombre de plaintes concernant la divagation de chiens.

Nous rappelons qu'il est « interdit de laisser divaquer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité» (Art.L.211 -19-1 du code rural). Tout animal de compagnie trouvé en état de divagation peut être conduit en fourrière.

De même, toutes déjections sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics ou encore les espaces de jeux pour enfants sont interdites, et ce, afin de respecter l'hygiène publique. Si le propriétaire ou le possesseur de l'animal de com-

pagnie en question ne les enlève pas, alors il commet une infraction sanctionnée par une amende de 68 euros (contravention de 2<sup>ème</sup> classe). Le maire organise librement l'entretien de sa commune et peut "réprimer les dépôts, déversements, déjections, projections de toute matière ou objet de nature à nuire, de quelque manière que ce soit, à la sûreté ou à la commodité du passage ou à la propreté des voies" (article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales).

Nous faisons appel à votre bon sens et à votre savoir vivre. Merci d'être plus vigilant pour le bien être de tous.

## Recensement militaire

Pour l'année 2019, le recensement concerne tous les jeunes gens nés en 2003.

Ceux nés en janvier, février, mars doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire et avant le 31 mars.

le 30 juin

tembre avant le 30 septembre. Ceux nés en octobre, novembre, ment sera remise. décembre doivent avant 31 décembre.

Ceux nés en avril, mai, juin avant Se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de Ceux nés en juillet, août, sep- famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recense-

## Permanences Adil

Tous 2èmes Mercredi de chaque mois de 9h à 13h à :

Mathevsine Développement

Direction Economie & Emploi de la Communauté de Communes de la Mathevsine

20 rue du Génépi

ZI des Marais

38350 LA MURE

Permanence sur RDV en appelant le 04.76.53.37.30.

12 juin 2019
10 juillet 2019
11 septembre 2019
9 octobre 2019
13 novembre 2019
11 décembre 2019

Les permanences sont assurées par Victoria Béraud

04.76.53.37.32 (ligne directe)

#### Vous cherchez à louer, acheter, construire, vendre, faire des travaux.... Les juristes de l'ADIL 38 vous proposent un conseil gratuit sur le logement

L'ADIL 38 c'est une association loi 1901, agréée par le Ministère chargé du logement. Elle regroupe l'Etat, le département, les collectivités locales, Action Logement, les organismes de logements sociaux et d'intérêt général, les établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers,

L'ADIL 38 c'est une équipe de juristes spécialisées en droit immobilier qui se tient gratuitement à la disposition des Isérois pour tout renseignement, conseil juridique, financier et fiscal concernant le logement

- La location : bail, loyer, charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou encore le financement d'un dépôt de garantie
- Les financements : prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'usager, les garanties telles que l'hypothèque ou la
- Les contrats : contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise
- La fiscalité : investissement locatif, TVA, impôts locaux, droits de mutation, avantages fiscaux.
- La copropriété: assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...
- La règlementation sur la qualité de l'habitat : décence, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie.
- Les assurances : liées à l'emprunt, la construction, l'habitation,
- Les relations avec les professionnels : agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit.



# Permanences Ageden

#### Service Info Energie : des conseils gratuits pour maîtriser vos dépenses énergétiques ! Venez profitez des permanences mises en place sur le territoire.

Le Service Info Energie en Isère apporte aux citoyens un conseil indépendant et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Ce service est gratuit, il est porté par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la métropole grenobloise (ALEC) et l'AGEDEN et financé par l'ADEME, la Région et le Département.

Pour faciliter l'accès à ce service, la Communauté de Communes de la Matheysine a mis en place une permanence de proximité sur le territoire.

Vous pouvez d'ores et déjà demander un rendez-vous en contactant le 04 76 14 00 10.

Adresse et planning des permanences :

#### Direction Economie Emploi de la Communauté de Communes de la Matheysine Matheysine Développement

20 rue du Génépi – 38 350 La Mure Un mercredi par mois de 9h00 à 13h00 (RDV d'une heure)





Les Conseiller.ère.s Info Energie vous conseilleront notamment sur :

votre projet de construction ou de rénovation énergétique (choix des matériaux d'isolation, du système de chauffage...), la priorisation des travaux ;

les aides financières qu'elles soient nationales ou locales ;

le choix d'un professionnel qualifié pour le projet ;

les gestes économes qui concourent à réduire les consommations d'énergie et à faire baisser la facture.

Pour plus d'informations : www.infoenergie38.org

## État civil

#### <u>DÉCÈS:</u>

THÉRY Marcelle, Alice, Lucie 18/01/2019 ZAFFIRO Georges 08/03/2019 BARET Luc, Henri 24/04/2019

#### **NAISSANCES:**

BERTHIER Jeanne, Alice, Denise	20/11/2018
BRECHON Marceau	27/01/2019
PUSCEDDU Nina, Claire, Patricia	05/03/2019
PINTO-SUAREZ Julia, Marie	22/03/2019
AMEGNIKOU-GLOKPOR Soën, Ekoué	03/05/2019

## LA COMMUNE RECRUTE



Compte tenu d'un départ à la retraite au 1er septembre 2019, la Commune de Saint Honoré recrute :

#### un agent technique à temps non complet

au sein des écoles (cantine, ménages) et du gîte communal (remise des clés et ménage).

Pour les personnes intéressées, merci de transmettre lettre de motivation et CV à la Mairie.

# BON A SAVOIR



#### Liste des Assistantes maternelles agréées présentes sur la commune :

GUILLOT Claudine	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.23.44
JUSSEY Fatine	32 Lotissement les Clos 38350 SAINT-HONORÉ
MOUTET Chrystèle	Terroir de Tors 38350 SAINT-HONORÉ 09.50.35.50.30
SIGAUD Elisabeth	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.08.75
TERRIER Marie-France	Les Sygnes – Tors 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.30.96.77
VUILLERMOZ Sarah	Fugières 38350 SAINT HONORE 04.76.81.24.91

#### Rézo Pouce

**Rezo Pouce** est un réseau encadré et sécurisé d'utilisateurs qui fonctionne comme suit :



chaque individu, qu'il soit conducteur et/ou passager, s'inscrit

gratuitement soit sur le site internet du réseau <u>rezopouce.fr</u>, soit dans un point d'accueil physique (Mairie ou Maison du Département de La Mure). La personne s'engage alors en signant une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité.

Elle reçoit en échange une carte de membre et un macaron à apposer sur le véhicule si c'est un conducteur. Ensuite, il suffit de se rendre à un point d'arrêt signalé avec une pancarte papier aux couleurs de **Rézo Pouce** mentionnant la destination choisie.

En Matheysine, la RN 85 et la RD 529 vont être équipées par le Département pour développer cette pratique.

Sur l'agglomération, plusieurs points d'arrêt ont été implantés, permettant d'assurer le retour vers le Plateau Matheysin.

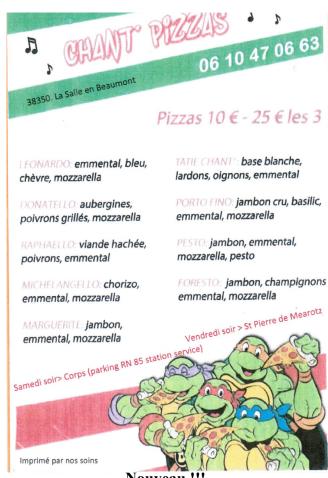
Chaque arrêt sera équipé d'un panneau carré bleu « Point d'arrêt covoiturage » et d'un panneau vert « Rézo Pouce ».

Sur la Commune 3 implantations ont été définies :

- 1 sur la Route de la Festinière
- 1 au niveau de la boulangerie
- 1 à proximité de la Gare

Confiance, Convivialité, Efficacité, Eco-responsablilité





Nouveau !!! Le jeudi à SAINT HONORE sur le parking des Auches.



## **IsereAdom**

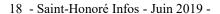
#### Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile!



Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet** <u>isereadom.fr</u>, et un Numéro Vert gratuit d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.



## Déclaration annuelle de ruches du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail: assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone: 01 49 55 82 22

<u>A NOTER</u>: Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2019. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 201).

## Evènements culturels prés de chez vous



# En un seul clic découvrez tous les évènements culturels proches de chez vous !

Composé de 108 communes réparties sur 4 territoires (Oisans, Matheysine, Trièves, Sud Grenoblois), Alpes Sud Isère dispose d'une dynamique culturelle très riche : résidences d'artistes, compagnies de renommées internationales, nombreux festivals, création de nouveaux spectacles, équipements adaptés et de qualité... Les exemples sont divers et nombreux !

Ce nouveau site permet aux spectateurs de connaître tous les événements culturels proches de chez eux, selon leurs centres d'intérêts et de s'abonner à une newsletter pour recevoir les dernières actualités. Les compagnies et les salles de spectacles peuvent se présenter et faire connaître leur programmation ou leurs dernières créations .

Si vous avez envie de sortir près de chez vous, n'hesitez plus ...www.sortir-alpes-sud-isere.com

## Fosse septique et problème d'assainissement

<u>En cas de problème d'assainissement</u>, vous pouvez contacter **le SIAJ** (Syndicat Intercommunal des Assainissements de la Jonche) au 04.76.30.31.75.

En cas de problème de fosse septique, vous pouvez contacter la société SARP :





# INFOS PRATIQUES



## Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 H 30 - 12 H 00	Fermé
MARDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
MERCREDI	Fermé	14 H - 17 H 30
JEUDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

#### A VOS AGENDAS!!!

### Samedi 22 juin 2019

Gala Dance Mix

## Dimanche 23 juin, 07 juillet et 08 septembre 2019

Association Tennis de St Honoré : Rencontres Amicales

Samedi 29 juin 2019

Sou des Ecoles - Kermesse

Samedi 29 juin 2019

Société bouliste de St Honoré - Compétition

Samedi 24 août 2019

Comité des Fêtes - Foire artisanale et gastronomique

Samedi 5 octobre 2019

Sou des Ecoles - Troc'à sport

## L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UN TRES BON ÉTÉ 2019!

Mairie de Saint Honoré -Fugières - 38 350 SAINT HONORE Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36 Courriel : mairie.saint.honore@wanadoo.fr http: www.saint-honore-mairie.fr

Saint-Honoré Infos - Tirage 500 exemplaires - Responsable de la rédaction : Nicole DELPUECH Elaboration et mise en page : Anne-Marie FAUVEL Photos : Commune de Saint-Honoré, X, droits réservés. Imprimeur : Imprimerie du Plateau.